



Direction  
Départementale  
de l'Équipement  
de la Sarthe



**Vous avez un projet de construction de  
bâtiment neuf...**

**Vous devez le protéger contre l'action des  
TERMITES et autres insectes xylophages**

## OBJECTIFS

### Protection générale (date d'application : 1er novembre 2006) :

Les bâtiments neufs doivent être conçus et construits avec des matériaux résistant à l'action des **termites** et **autres insectes xylophages**.

A cet effet, doivent être mis en œuvre, pour les éléments participant à la structure, soit des bois naturellement résistant aux insectes ou des bois ou matériaux dérivés dont la durabilité a été renforcée, soit des dispositifs permettant le traitement ou le remplacement des éléments en bois ou matériaux dérivés.

Les mêmes obligations s'imposent lors de l'introduction dans un bâtiment existant d'éléments en bois ou matériaux dérivés participant à la solidité de la structure.

### Protection complémentaire (date d'application : 1er novembre 2007) :

Les bâtiments neufs doivent être isolés contre l'action des **termites**.

A cet effet doit être mis en œuvre une **barrière de protection** (physique ou physico-chimique) **entre le sol et le bâtiment** ou un dispositif de construction dont l'état est contrôlable.

## MISE EN PLACE D'UNE NOTICE TECHNIQUE

Afin de vous (maître d'ouvrage) permettre de vérifier la mise en œuvre de ces protections, une notice technique doit être **renseignée par le constructeur**, et vous être remise, au plus tard à la réception des travaux.

Cette notice a un caractère obligatoire. N'hésitez pas à la réclamer à votre constructeur.

*"Rien n'est à l'abri de leurs déprédations qui ont quelque chose d'effrayant et de surnaturel , parce qu'elles sont toujours secrètes et ne se révèlent qu'à l'instant du désastre"*

*Maurice Maeterlinck - 1927 -*



Textes de référence :  
Décret 2006-591 du 23 mai 2006  
Arrêté du 27 juin 2006

Voir au verso, la notice technique à utiliser

↗

## Modèle de notice technique (France Métropolitaine) indiquant les modalités et caractéristiques des protections mises en place contre les termites et autres insectes xylophages

**Insectes xylophages  
(hors termites)**

**Termites**

<b>Protection générale</b> (à remplir par le constructeur conformément aux choix du maître d'ouvrage)			
Ouvrage  (Une fiche peut être ajoutée lorsque le nombre d'éléments par catégorie est supérieur à trois)	Naturellement durable (Préciser l'essence)	Naturellement non durable	Naturellement non durable
		<u>Sans traitement</u> Bois accessibles	<u>Avec traitement</u> (Durabilité garantie de 10 ans)
<b>Charpente *</b> (Description des éléments) ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Eléments structurants horizontaux *</b> (Description des éléments) ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Eléments structurants verticaux *</b> (Description des éléments) ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Eléments structurants divers *</b> (Description des éléments) ..... ..... .....	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>La durabilité conférée s'accompagnera systématiquement de la fourniture d'une note décrivant la méthode ou le produit utilisé, sa composition, son fabricant, et sa durée minimale d'efficacité.</b>			

\* Remplir en détaillant suivant localisation des parties de la construction exemple : Charpente industrialisée bât 1

<b>Protection complémentaire contre les termites entre le sol et la construction</b>	
	Références -caractéristiques
<b>Barrière physico-chimique</b> <input type="checkbox"/>	.....
<b>Barrière physique</b> <input type="checkbox"/>	.....
<b>Dispositif constructif</b> <input type="checkbox"/>	.....
<b>La mise en place d'une barrière physico-chimique s'accompagnera de la fourniture d'une attestation décrivant le produit utilisé, sa composition, son fabricant, et sa durée minimale d'efficacité.</b>	

Adresse de l'immeuble concerné :  
.....

Signature du constructeur